



POLITIQUE D'ANNULATION **École de danse Studio Nord**

Annulation d'une inscription à un cours

En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Vous devrez payer une pénalité si le cours a débuté. Que vous ayez conclu votre contrat en personne, par téléphone ou par internet les règles sont les mêmes.

Annulation avant le début des cours

Aucun frais ne sera exigé si vous annulez votre inscription avant le début des cours.

Annulation après le début des cours

Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces deux montants :

- Le coût des cours déjà suivis ;
- Une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit montant des montants suivants : 50 \$ ou 10% des cours qui n'ont pas été suivis ;

Marche à suivre pour annuler votre inscription

Vous devez nous transmettre le formulaire de résiliation (lien sur notre site internet) ou un autre avis écrit par courriel au info@studionord.ca ou venir le déposer à l'école de danse directement.

L'inscription est annulée dès l'envoi du formulaire ou de l'avis. Un avis de remboursement, accompagné d'un chèque vous sera envoyé par courrier ou un remboursement sur votre carte de crédit sera fait, et ce, dans les 10 jours suivant l'annulation.